

TARIFS 2024 (en Euros T.T.C.)



AVANT PORT RIVIERE MASSANE

CAT	Longueur maximale	Largeur maximale	SAISON du 01-05 au 30-09	MOIS		SEMAINE		JOUR	
	en ML	en ML		Moyenne saison	Haute saison	Moyenne saison	Haute saison	Moyenne saison	Haute saison
AA	5.00	2.00	747	195	236	58	67	16	17
BB	5.50	2.15	841	217	260	64	75	17	19
CC	6.00	2.30	920	240	290	71	81	18	20
DD	6.50	2.45	1 009	263	317	77	92	19	22
EE	7.00	2.60	1 118	292	349	86	104	20	23

CONDITIONS GENERALES :

La base de tarification est la longueur hors tout y compris les appareils fixes. La longueur hors tout peut, selon le cas, être différente de la longueur de signallement indiquée sur l'acte de francisation. Pour chaque catégorie, il est fixé une largeur maximum. En cas de dépassement de la largeur maximum, le tarif appliqué est la catégorie correspondant à la largeur réelle du bateau.

Les redevances portuaires sont payables d'avance à l'entrée de la période de réservation.

SAISON : du 01 mai au 30 septembre inclus

Mois, semaine, jour, en MOYENNE SAISON : avril mai juin septembre

Mois, semaine, jour, en HAUTE SAISON : juillet août

Mois, semaine, jour, en BASSE SAISON : octobre à mars inclus = 50% du tarif haute saison

* Sans électricité ni eau douce.

REGIE DE PORT ARGELES

Capitainerie – Les Mers du Sud – 66700 ARGELES SUR MER

Tél. : 04.68.81.63.27 – Courriel : contact@port-argelessurmer.fr